



**Cahier du candidat**

**Épreuve 3**

L'épreuve comporte deux lectures de texte et la rédaction d'un procès-verbal. Vous disposez de 60 minutes pour l'ensemble de l'épreuve.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

**RÉDACTION D'UN PV À PARTIR DE LA TRANSCRIPTION D'UNE SÉANCE**

**Barème**

<b>Notes</b>	<b>6</b>	<b>5,5</b>	<b>5</b>	<b>4,5</b>	<b>4</b>	<b>3,5</b>	<b>3</b>	<b>2,5</b>	<b>2</b>	<b>1,5</b>	<b>1</b>
<b>Points</b>	<b>24-23</b>	<b>22-21</b>	<b>20-19</b>	<b>18-17</b>	<b>16-15</b>	<b>14-13</b>	<b>12-11</b>	<b>10-9</b>	<b>8-7</b>	<b>6-5</b>	<b>4-1</b>

**Note épreuve 3 :** ..... / 6

**RÉDACTION D'UN PV À PARTIR DE LA TRANSCRIPTION D'UNE SÉANCE**

**L'épreuve est notée sur 6, correspondant à 24 points. .... / 6**

**Total des points :**

**Total : ..... / 24 points**

---

**Compétences pragmatiques**

**Total : ..... / 10 points**

**Page de garde :**

**..... / 3 points**

*(mise en page et éléments présentés)*

**Structure du procès-verbal**

**..... / 3 points**

*(discussions / décisions / actions)*

**Restitution des points clés :**

**..... / 4 points**

---

**Compétences linguistiques**

**Total : ..... / 14 points**

**Cohérence et synthèse :**

**..... / 2 points**

**Lexique :**

**..... / 2 points**

*Pertinence et précision*

**Richesse du vocabulaire :**

**..... / 5 points**

**Morphosyntaxe et orthographe :**

**..... / 5 points**

*0,25 point retiré pour chaque erreur*

**Situation :** Vous travaillez pour la société *Compétences PLUS* qui est une entreprise de formation et de coaching. Cette société est présente à Lausanne depuis plus de 10 ans et bénéficie d'une bonne notoriété. Ces locaux sont situés 110 rue Centrale, 1001 Lausanne.

La direction de la société a décidé de revoir son site internet et a constitué un groupe de travail pour mener à bien ce projet important.

Une séance du groupe de travail - Refonte du site internet a lieu le 17 mai 2023.

Sont présent·e·s :

- Claire, responsable de la communication
- Chloé, responsable administrative
- Élisabeth, responsable des finances
- David, responsable de la formation
- Vous, assistant·e

Est excusé

- Christophe, responsable informatique

L'ordre du jour a été envoyé dans le message d'invitation :

1. Choix du prestataire
2. Rubriques à intégrer dans le site
3. Date de mise en ligne
4. Information aux clients

En tant qu'assistant·e de Claire, vous êtes chargé·e de rédiger le PV classique de cette séance à l'aide du modèle fourni en annexe.

**Claire :** Je vous remercie d'être présents pour cette séance. Avant de commencer, je tiens à excuser Christophe, qui ne se joint pas à nous aujourd'hui, il fait un dépannage informatique. On a un de nos serveurs qui a lâché cette nuit.

OK, alors, on a un ordre du jour bien chargé. On doit d'abord valider le choix du concepteur web, je crois que vous avez tous reçu les propositions.

**Élisabeth :** Alors, à ce propos, je voudrais signaler que tous les prestataires dépassent le budget décidé lors de la dernière séance, et du coup, cela va poser problème.

**Claire :** Oui, je pensais bien que ça ne t'échapperait pas. Élisabeth, pas de soucis, on va en discuter dans un petit moment.

Après, comme point 2, on doit choisir les rubriques à intégrer dans le site, puis valider la date de mise en ligne. Ensuite en point 4, on devra décider des arguments qu'on va énoncer dans le courrier pour les clients.

**Chloé :** Je m'excuse, mais vous comptez déjà envoyer une lettre aux clients alors qu'on a encore rien ? Vous ne pensez pas que cela sera un peu tôt ?

**Claire :** Mais non ! On doit choisir les arguments qu'on va mettre en avant dans le courrier, pas l'envoyer aujourd'hui ! Le courrier sera envoyé début octobre, donc pas de stress.

Alors, pour le choix du concepteur, votre avis ?

**David :** J'aime beaucoup l'offre de la société WebCreator. Elle est claire et

surtout, elle répond à nos besoins et au cahier des charges qu'on leur a donné. En tant que responsable de la formation, je sais combien il peut être difficile de répondre à un cahier des charges du client ou bien comprendre ses besoins et je trouve qu'ils ont fait du bon boulot.

**Chloé** : Oui, je trouve aussi. Les deux autres sont bien aussi. XDesign est super compétitif, mais je trouve qu'il manque quelque chose dans l'offre et je ne trouve pas quoi.

**Élisa** : Il manque le bon montant pour rentrer dans le budget.

**Claire** : Ok, Élisa, je comprends mais j'ai déjà informé les trois concepteurs que les offres étaient trop chères et qu'il sera nécessaire de revoir le prix et ils sont toujours ouverts à la discussion.

**Élisa** : Quand tu m'auras tout dit.... Je suis d'accord avec David. WebCreator a fait la meilleure offre.

**Claire** : Ok, alors on peut dire que tous les membres du groupe valident le choix de WebCreator comme concepteur.

**Assistant·e** : Pour le PV, vu que Christophe est absent, est-ce que je note tous les membres ou les membres présents ?

**Claire** : Très bonne question, vous pouvez noter « tous les membres valident » car j'ai parlé à Christophe hier et il a aussi une préférence pour eux. Il les connaît et en tant qu'informaticien, il trouve techniquement leur offre plus complète... Je n'ai pas tout suivi, mais c'est bon pour lui.

**David** : Qui se charge de leur répondre et aux autres pas retenus ? Personnellement, je trouve que tu devrais appeler WebCreator pour leur annoncer la nouvelle, Claire. Après tout, tu es cheffe du projet.

**Claire** : Ok, je m'en occupe. On est mercredi, demain, c'est l'Ascension ; je peux le faire vendredi matin. Par contre, pour les deux autres pas retenus, Chloé, tu veux bien t'en charger ?

**Chloé** : Oui pas de soucis, je vais leur faire un courrier. Par contre, je fais le pont, donc ça partira lundi.

**Claire** : Ça marche. Bon concernant les rubriques... des idées ?

**David** : Oui, j'avais pensé aux rubriques suivantes : nos prestations, la présentation de l'entreprise, nos valeurs, un formulaire d'inscription en ligne.

**Chloé** : On pourrait aussi rajouter un calendrier en ligne pour visualiser les dates des formations.

**Claire** : Super, on valide les rubriques proposées par David et Chloé.

**Élisa** : Alors, je sais que je ne parle que d'argent, mais bon... Est-ce qu'on intègre une rubrique sur le choix de paiement ?

**Claire** : On prend aussi.

**Assistant·e** : Et un formulaire contact ?

**Claire** : Oui, bien sûr, absolument. Donc, si on reprend, on a 7 rubriques. Parfait. Va falloir faire les textes pour chaque rubrique, comment est-ce qu'on se répartit les tâches ?

**David** : Moi, je veux bien rédiger les textes de la rubrique Prestations.

**Élisa** : Je m'occupe du mode de paiement ; je fais les textes explicatifs.

**Chloé** : Je veux bien faire les textes concernant le calendrier des formations et le formulaire d'inscription. En plus, vu que c'est moi qui m'occupe des inscriptions, je suis bien placée pour savoir ce qu'il faut dedans.

**Assistant·e** : Je peux faire le formulaire de contact.

**David** : Je pense que pour les valeurs et la présentation de l'entreprise, Claire, tu peux le faire. C'est des sujets que tu maîtrises et tu as beaucoup plus d'aisance que nous tous.

**Claire** : Ok, je m'en charge. Ça vous convient si on se dit qu'on prépare les textes pour la prochaine séance ? Cela nous laisse un mois... Ok pour tout le monde ?

**CERTIFICAT - Rédiger en français professionnel**  
**IFAGE – CCIG – SESSION 2023**

---

Du coup, pour la mise en ligne, je pensais au 1<sup>er</sup> décembre...

**Chloé** : Heu, administrativement, c'est vraiment pas top, on est en plein boom de fin d'année et s'il faut suivre la mise en route, c'est un peu... compliqué.

**Élisa** : Mon équipe comptable sera en pleine clôture des comptes... Non c'est vraiment pas une bonne idée...

**Claire** : Ok, je comprends, c'est vrai que je n'ai pas vu ça d'un point de vue terrain. Du coup, c'est quoi qui vous convient le mieux ?

**David** : Que pensez-vous du 1<sup>er</sup> janvier ? C'est la nouvelle année ; d'un point de vue formation en entreprise, c'est toujours plus calme et du coup, moi, je peux suivre un peu plus le projet.

**Élisa** : Oui et on aura clôturé les comptes.

**Claire** : Moi, ça me va... Alors c'est décidé, le nouveau site sera mis en ligne le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Et puis pour le courrier... comme je vous disais, le courrier ne sera pas envoyé avant octobre, mais je pense que c'est bien qu'on décide les arguments qu'on va mettre dedans. Si on met en ligne le site en janvier, je pense que ce serait bien de l'envoyer trois mois avant. Vous pourriez vous en occuper ?

**Assistant·e** : Pas de soucis, je m'en occupe et je le note pour le 02.10.23.

**David** : Moi, je pense qu'un des arguments, c'est que le site sera plus convivial et qu'il sera adapté à tous les supports informatiques (tablettes, ordi, smartphone). J'en ai discuté avec Christophe l'autre jour

et il m'a dit qu'il sera très attentif à cette fonction.

De plus, toutes les formations seront en ligne, avec le calendrier et la possibilité de s'inscrire directement via le formulaire du site. Ça, c'est nouveau !

**Chloé** : Sans oublier la fonction de choix pour les modes de paiement. Aujourd'hui, c'est quand même agréable de pouvoir payer directement sur un site.

**Élisa** : Ben, dis donc, pour une fois que ce n'est pas moi qui aborde le sujet des finances. Merci, Chloé...

**Chloé** : Avec plaisir.

**Claire** : Ok, je pense qu'on a nos 5 arguments-chocs : convivial, adapté à tous les supports informatiques, nouveau calendrier avec dates des formations, nouveau formulaire en ligne et plus de choix de paiement.

**Assistant·e** : Par contre, pour revenir sur les textes des rubriques, vu que vous avez décidé avant que vous deviez venir à la prochaine séance avec les textes écrits, cela signifie que comme délai, je note pour tout le monde le 15.06.23. C'est Ok pour vous ?

**Élisa** : Oui, pour moi, ça joue.

**David** : Moi aussi, de toute façon, ce sera la première version et on va surement les modifier.

**Chloé** : Pour moi aussi, c'est bon.

**Claire** : Ok pour le 15.06.23.

Bon, il est 11h00, on va s'arrêter là. Je vous remercie pour le travail et votre collaboration et pour la prochaine séance, je vous dis à dans un mois.